Envoyé en préfecture le 26/02/2026
Reçu en préfecture le 26/02/2026
Publié le
ID : 001-210100780-20260219-DE_011_2026-DE

**EXTRAIT**
**DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE CHALLEX**
**Délibération n° 11-2026**

| | | |
|---|---|---|
| **Nombres de conseillers :** | **18** | L'an deux mille vingt-six, |
| **En exercice :** | **18** | Le 19 février |
| **Présents :** | **10** | Le Conseil Municipal de la commune de Challex, dûment convoqué, |
| **Votants :** | **15** | est réuni sous la présidence d'Aline HOFER FAVRE, maire |

**Date de convocation du Conseil Municipal** : 13 février 2026

**Présents** : Aline HOFER FAVRE – Michel PETER – Patricia ALTHERR -— Brigitte FLEURY - Corentin RINALDI – Yoann FURNON - Françoise SUDAN – Martial MEDA –- Raquel CAJARAVILLE ORTIGUEIRA – Nolwenn SUDAN - Cyrielle CHAMOT – Xavier MAIRE - Nicolas JAN Marie-Julie SENEZE - Cédric HERNALSTEENS - Sandrine SHAW (arrivée à 19H58)

**Absents ayant donné procuration** : Jean-Pierre SZWED donne procuration à Aline HOFER FAVRE - Jocelyne BLAZER donne procuration à Brigitte FLEURY - Raquel CAJARAVILLE ORTIGUEIRA donne procuration à Patricia ALTHERR – Xavier MAIRE donne procuration à Michel PETER – Cyrielle CHAMOT donne procuration à Martial MEDA – Sandrine SHAW donne procuration à Françoise SUDAN (dans l'attente de son arrivée à 19H58)

**Absents** : Cédric HERNALSTEENS – Nicolas JAN

**Secrétaires de séance** : Michel PETER et Françoise SUDAN

**Objet : Régularisation - Création d'un emploi de Secrétaire général ouvert à un agent de catégorie C**

Vu le Code général de la fonction publique ;
Vu le Code général des collectivités territoriales ;
Vu la délibération 35-2024 relative à la modification du tableau des emplois de la commune en vue de la création d'un poste de Secrétaire général ouvert à l'emploi des catégories C, afin de permettre à la candidate sur le poste d'intégrer les effectifs de la Commune,
Considérant le départ la collectivité de Mme Nathalie SALMON, Secrétaire générale de catégorie B,
Considérant la nécessité d'assurer la continuité du service administratif de la commune ;
Considérant que Mme Christine LAMBERT, agente de catégorie C, a exercé à titre transitoire les fonctions de Secrétaire générale à compter du 26 août 2024 ;
Considérant que cet agente a été nommée dans un cadre d'emplois de catégorie B par promotion interne au 1er janvier 2025, suite à la réussite de l'examen professionnel des cadres d'emploi de catégorie B,
Considérant que la DDFIP de l'Ain demande la régularisation par une délibération créant l'emploi ouvert à un agent de catégorie C ;

Après en avoir délibéré, le **Conseil municipal, à l'unanimité** :

- **Décide** de créer un emploi permanent de Secrétaire générale de catégorie C, à temps complet, ouvert aux agents relevant d'un cadre d'emplois de catégorie C. Cet emploi est créé afin de permettre à l'agent de catégorie C d'exercer les fonctions de Secrétaire générale à compter du 26 août 2024, en attendant sa nomination dans le cadre d'emplois de catégorie B,
- La nomination de l'agente dans un cadre d'emplois de catégorie B interviendra le 1er janvier 2025. A cette date, l'emploi de catégorie C créé à titre transitoire pourra être supprimé du tableau des effectifs,
- **Autorise** Mme le Maire à procéder au recrutement de l'agente appelée à occuper cet emploi ;
- **Dit** que les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges afférentes sont inscrits au budget,
- **Charge** Mme le Maire de l'exécution de la présente délibération.

Envoyé en préfecture le 26/02/2026
Reçu en préfecture le 26/02/2026
Publié le
ID : 001-210100780-20260219-DE_011_2026-DE

Ainsi délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme,

Fait à Challex, le 19 février 2026
Le Maire,
Aline HOFER FAVRE

MAIRIE DE CHALLEX
DÉPARTEMENT DE L'AIN

Le maire certifie le caractère exécutoire de cette délibération à compter de sa transmission en sous-préfecture,
Affichée le :